

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Joseph Vinkelmeyer, musicien gagiste au 6^{me} ré- giment de ligne.

(Voir le N° 326, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Flessingue, le 2 novembre 1810, et sert dans notre armée depuis 1838.

Quelques renseignements à ce sujet ayant été demandés à M. le Ministre de la Guerre par le Président de notre Commission, M. le Ministre nous a fait connaître, par dépêche du 15 octobre 1846, que le pétitionnaire s'était engagé en 1825 à la 6^e division d'infanterie à Ostende, et s'est marié en 1834 avec une femme belge native de Bruges.

Quant à l'admission de cet homme au service Belge, nonobstant sa qualité d'étranger, elle a eu lieu par suite des difficultés que l'on éprouve à recruter les corps de musique parmi les nationaux.

D'après ce qui précède, et eu égard au zèle et à la bonne conduite de l'intéressé, M. le Ministre est d'avis qu'il a des titres à obtenir la naturalisation ordinaire qu'il sollicite, pour des motifs d'intérêt de famille.

La Chambre des Représentants a pris cette demande en considération, par 42 suffrages contre 11.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.